

Le Smic augmentera au 1er janvier sans coup de pouce



Il sera revalorisé de 1,24%, selon le ministère du Travail.

En absence du coup de pouce, le Smic sera revalorisé de 1,24% au 1er janvier, soit 35 euros nets, selon le ministère du Travail. Cette hausse fait donc passer le Smic à 1498,47 euros brut mensuels pour un temps plein, soit une hausse de 18,20 euros par rapport à 2017. Mais en net, cette augmentation sera plus forte, à la faveur de baisses de cotisations. En effet, le ministère du Travail évoque une « augmentation de 35 euros par mois et 428 euros par an ». Cette augmentation devrait avoir un impact sur la fiche de paie d'environ un salarié français sur dix, selon Les Echos.